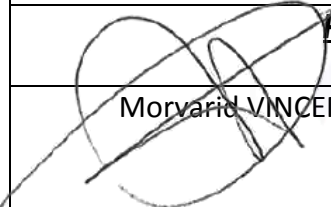


COMITE DE QUARTIER « La Genetais / Vallon Fleuri » du 02 Février 2021 (*)

Présents : Elus : Alexandre Gennaro, Maire - Morvarid Vincent , élue au Comité de Quartier
Les membres du CQ (Comité de Quartier) La Genetais / Vallon Fleuri inscrits sur la feuille de présence

(*) Pour des raisons liées à l'épidémie de COVID 19, la réunion s'est tenue en visioconférence

Objet	Précisions de la commune
<p>Introduction : élection du Ravoirien référent du CQ Monsieur Romain Roudet, enseignant, Ravoirien depuis bientôt 4 ans avait proposé sa candidature – il a été élu à l'unanimité</p>	
<p>Aménagement de La Genetais Chaussée détériorée : La chaussée date des années 70 – il y a des affaissements, crevasses et autres détériorations. Des travaux de reprise de la chaussée sont intervenus sur le début du Lotissement et sur le croisement de la Patte d'Oie il y a quelques années. La Commune a fait appel à la société Gremair pour traiter le reste de la rue + le virage + le contrebas du Lotissement – cette deuxième partie des travaux sera programmée à partir des beaux jours</p>	<p>Pour des raisons de budget, cette technique consiste en une simple « réparation » de la chaussée pour qu'elle dure encore un peu en attendant des travaux plus lourds. Le résultat sera plus homogène et plus pérenne qu'une simple reprise ponctuelle des « nids de poule » en enrobé à froid.</p>
<p>Sécurisation du virage : Un marquage au sol, rond blanc, sorte de mini rond-point est prévu dans le virage pour éviter que les véhicules ne le coupent La largeur de la chaussée permet-elle de prendre le virage sans rouler sur le rond blanc ?</p>	<p>Oui, ça a été vu entre les ST (services techniques de la Mairie) et l'entreprise chargée de la peinture. Il faudra néanmoins respecter la limitation de vitesse du lotissement (30km) en roulant prudemment.</p>
<p>Sécurisation du Cheminement piétons et trottoir Proposition d'un passage piéton (voir présentation page XX)</p>	<p>Prévoir d'organiser le prochain comité de quartier, qui devrait avoir lieu aux environs de Mai, sur site. Ce format sera plus pratique que sur des plans pour évoquer des idées et les visualiser. Nous encourageons les habitants à être présents et vos idées peuvent être apportées d'ici là.</p>

<p>Est-ce qu'un traçage de couleur (comme existant ou blanche) est prévu afin de délimiter une zone piétonne ? Surtout au bout du lotissement, dans le virage.</p>	<p>Les lignes de couleur orange ne sont pas règlementaires. Blanc et jaune, sont les seules couleurs autorisées. Pour le virage à définir lors du prochain CQ sur site. Autre solution : éliminer le cheminement piéton pour mettre des stationnements intermittents, ce qui permet aussi de réduire la vitesse, et être plus ferme sur l'interdiction de stationner sur le trottoir en face. On note au passage que le thème de la circulation (vitesse véhicules excessive, sécurisation des piétons et des cyclistes, problèmes de stationnement) est un point commun sur l'ensemble des autres CQ.</p>
<p>Quid des luminaires et de l'enfouissement des réseaux ?</p>	<p>Ce ne sera pas au programme dans les 3 ans qui viennent car on priorise d'abord le budget sur la mise en sécurité – Au-delà des 3 ans, nous regarderons ce point qui est bien prévu dans les chantiers à terminer (3 quartiers à terminer : Eglise, La Genetais, Pré Joli/Carpinelles) et à budgétiser.</p>
<p>Biodiversité Le projet « bienvenue aux oiseaux » a été présenté par les habitants du lotissement – projet collégial (voir document joint). Il a pour but de créer une continuité entre les parcelles privées et le marais des Chassettes. Permette ainsi aux oiseaux de revenir et s'y sentir le bienvenu. Ce projet se présente sur 2 axes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 - création de nichoirs - 2 - aménager une bande de 2 mètres en prairie fleurie le long de la grande haie avec des semences pluriannuelles 	<p>C'est un très beau projet. Typique du genre de retour attendu des habitants lors des réunions de comités de quartier et qui reçoit un avis enthousiaste des autres membres du CQ. Belle initiative.</p>
<p>La question se pose maintenant de savoir si les ST (services techniques) de la Mairie ont les moyens (matériels et humains) de retourner la terre et d'installer la prairie ; sinon ce sera externalisé. C'est en Mars-Avril que l'on a besoin de semer. Les nichoirs seront installés par le naturaliste : idéalement fin février – début Mars</p>	<p>Nous allons voir avec les ST et donner un retour aux membres du CQ sur cette question.</p>
<p align="center">Prochain comité de quartier aux environs du mois de Mai 2021 Vous recevrez votre invitation par mail Une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie</p>	
<p>Morvarid VINCENT  Elue Déléguée au Comité de Quartier Le Genetais / Vallon Fleuri</p>	<p align="right">Edité le 08 Février 2021 Référence : ST2021_151</p>